



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

Envoyé en préfecture le 11/07/2016
Reçu en préfecture le 11/07/2016
Affiché le **12 JUL. 2016**
ID : 056-215601626-20160707-DB20160709B-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du
Jeudi 7 juillet 2016

VENTE D'UN CHEMIN RUE JEAN GABIN

Etaient présents :

Ronan LOAS, Teaki DUPONT, Loïc TONNERRE, Antoine GOYER, Hélène BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, David DREGOIRE, Pascaline ALNO, Serge LECUYER, Claudie LE BIHAN, Dominique SAURAY, Michel ROUALO, Patrick GOUELLO, Dominique QUINTIN, Jean-Luc MADEC, Martine YVON, Dominique DAUGES, Isabelle LE RIBLAIR, Bernard CLERGEON, Anne-Valerie RODRIGUES, Christelle CAINJO, Armelle GEGOUSSE, Pierre-Yves CAINJO, Daniel LE LORREC, Irène BELLEC, Michel LE MESTRALLAN, Jean-Guillaume GOURLAIN, Sylvain BRITEL, Thierry LE FLOCH.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Katherine GIANNI à Teaki DUPONT, Philippe DONIES à Michel ROUALO, Yolande ALLANIC à Jean-Guillaume GOURLAIN, Nolwenn DELALEE à Daniel LE LORREC.

Secrétaire de séance : Dominique QUINTIN

Présents : 29
Pouvoirs : 04

n°9b

**DIRECTION AMENAGEMENT
URBANISME FONCIER**

VENTE D'UN CHEMIN RUE JEAN GABIN

Rapporteur : Loïc TONNERRE

Le propriétaire du 18 rue Jean Gabin à Ploemeur a demandé à acquérir partie du chemin située le long de sa propriété cadastrée CL 264, 262, 263.

Ce chemin se termine en impasse sur sa propriété, il dessert cinq autres propriétés, aux 16 et 18 rue Jean Gabin, et 1, 3 et 5 rue Simone Signoret.

Le chemin est classé en zone UB au PLU et un talus protégé y est inscrit.

Ce chemin a fait l'objet d'un déclassement du domaine public au domaine privé communal.

Il a été proposé aux propriétaires riverains d'acquérir une partie du chemin. Deux se sont portés acquéreurs : celui du 18 rue Jean Gabin et celui du 1 rue Simone Signoret.

Cependant, afin de ne pas enclaver le domaine communal, il est proposé de vendre uniquement la partie nord du chemin, celle destinée au 18, rue Jean Gabin.

Le prix de cession est de 100 € le mètre carré et la surface vendue d'environ 80 m², les frais d'acte (géomètre et notaire) étant à la charge de l'acquéreur.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du conseil municipal du 7 juillet 2016 prononçant le déclassement dans le domaine privé communal d'un chemin situé rue Jean Gabin ;

Vu l'avis de la commission « urbanisme et logement » du 23 juin 2016 ;

Vu l'avis de la commission « finances, ressources humaines » du 27 juin 2016 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **DONNE** son accord sur la vente d'un terrain d'environ 80 m² situé rue Jean Gabin au prix du 100 € le mètre carré, les frais d'acte étant à la charge de l'acquéreur ;
- **DONNE** tous pouvoirs au Maire ou à l'adjoint délégué pour accomplir les formalités nécessaires.

Délibération adoptée à l'UNANIMITE

registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.



Ronan LOAS,
Maire

Envoyé en préfecture le 11/07/2015
Reçu en préfecture le 21/07/2015
Affiché le 12 Juin 2015
ID : 201501826-20180701-0020160/000001



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

Chemin rue Jean Gabin

Echelle : 1/1000



Chemin à déclasser



Projet de cession